



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION

LA COTE-SAINT-ANDRE POUR TOUS.TES le 17 janvier 2026

### Ordre du jour :

- **Rapport moral**
- **Rapport financier**
- **Election du Conseil d'Administration et du bureau.**
- **Règlement intérieur, montant des cotisations pour 2025.**
- **Questions diverses.**

**Président de séance : BERTHOLDY Dominique**

**Scrutateur : VIGNON Christophe**

**Secrétaire : BOULAIS Chrtistian**

### **Rapport moral** du Président de l'association La Côte-Saint-André Pour Tous.tes :

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'avoir pris le temps de vous libérer ce matin pour participer à notre Assemblée Générale Ordinaire. Je vous adresse, au nom de la Côte-Saint-André Pour Tous.tes, mes vœux les plus chaleureux pour 2026. Le bilan de cette année est particulier, tous les membres de l'association ont participé activement à la campagne, il est un peu un mélange de l'activité du groupe municipal et de la fébrile conquête de la Mairie par les membres de l'association.

### *Les effectifs de l'association :*

Au terme de l'année, notre association compte toujours 32 adhérentes et adhérents — le nombre est stable entre les départs de 2024 et les arrivées de 2025. Cette stabilité mérite d'être soulignée, mais nous voulons grandir et accueillir celles et ceux qui partagent nos valeurs.

### *L'évolution de l'association en 2025 :*

La composition de notre liste pour les prochaines municipales a attiré de nouvelles personnes, plus jeunes et majoritairement en activité. Ce renouvellement rajeunit et dynamise notre collectif, crée un meilleur équilibre intergénérationnel et apporte des compétences précieuses. Nous sommes heureux de les compter à nos côtés et souhaitons les voir s'engager officiellement au sein de la Côte-Saint-André Pour Tous.tes en adhérant.

### *Le soutien au groupe municipal :*

Tout au long de 2025, l'association a pleinement assumé son rôle de soutien. Le groupe municipal, dont je peux témoigner en tant que président de l'association a honoré ses responsabilités :  
Présence aux commissions,  
Aux conseils municipaux (CM),  
Aux conseils des comités techniques,

Au CA du CCAS

Ainsi qu'aux différentes instances intercommunales.

Nos quatre élus ont été actifs et disponibles, préparant chaque séance avec sérieux et proposant des alternatives et des contre-propositions argumentées. Leur engagement a été constant et constructif. Mais la démocratie municipale peut parfois être décevante : trop souvent, la majorité en place adopte des orientations qui ne vont pas dans le sens de l'intérêt général et l'opposition se trouve démunie du fait de sa faible représentation devant certaines décisions.

La minorité au contraire, ne veut pas se contenter de s'opposer pour s'opposer : elle propose, construit, argumente. Ses interventions perturbent une majorité qui pour une très grande majorité est passive, et c'est précisément ce travail de construction de la minorité qui doit d'être valorisé.

#### *Objectif 2026 :*

Durant 2025, nous avons rassemblé une équipe solide qui portera nos couleurs, désigné notre tête de liste, bâti une stratégie et élaboré un programme cohérent. Ce travail a demandé beaucoup d'énergie, il demeure la meilleure garantie de notre crédibilité auprès des habitantes et des habitants. La dernière ligne droite commence maintenant en ce mois de janvier : Continuons activement par la prospection dans les quartiers, les portes-à-portes, les trois prochaines réunions publiques, les tractages et affichages, la présence sur les marchés, la mobilisation des bénévoles.

Avec Julie MAGNEA et l'équipe dynamique qui l'entoure, osons le changement. Osons proposer une vision municipale plus juste, plus solidaire et plus durable, bâtissons l'avenir.

La victoire se prépare dans l'humilité du travail quotidien et dans la force du collectif : soyez-en partie prenante. Ensemble, faisons de 2026 l'année où la ville retrouve sa boussole citoyenne.

Une seule hypothèse, nous gagnons les élections, un seul objectif : l'association ne doit pas se mettre en sommeil, elle doit continuer à soutenir les élues et élus, être force de proposition. Notre collectif se composera dans un futur proche de tous les élus, de l'association et des habitants.

Et ... si nous perdons les élections municipales nous continuerons le travail accompli avec la même volonté, toujours le même objectif : *servir l'intérêt général*.

Je vous remercie pour votre attention et renouvelle les vœux de l'association pour cette année 2026. Je demande à présent au trésorier de présenter le bilan financier 2025 et le budget prévisionnel de l'année 2026, ensuite nous passerons aux votes pour l'adoption de ces deux bilans et l'élection du CA.

## Bilan financier 2025

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Solde de trésorerie à l'AG du 25/01/2025	301,42€		
Adhésions	870,00€	Ass Responsabilité Civile 2025	118,32€
Dons	240,00€	Renouveler hébergement et nom de domaine (réglé par un adhérent)	104,24€
Renouvellement Hébergement et nom de domaine (réglé par un adhérent)	104,24€	Imprimerie RUZZIN (flyers)	414,00€
		ADZIF DECO (Beach Flag)	480,00€
		Manon Audrain (Magazine n°5)	220,00€
		Manon Audrain (Déclaration de candidature)	120,00€
		Frais de tenue de compte	28,00€
Total Recettes	1214,24€	Total Dépenses	1484,56€
Solde de trésorerie le 17/01/2026	31,10€		

### Vote de ces rapports à l'unanimité

---

#### Election du Conseil d'Administration et du bureau :

##### Liste des candidats au CA 2026 :

Dominique BERTHOLDY  
Mireille BOYRIVEN  
René JALLUT  
François JOUSSE  
Dominique MERDRIGNAC  
Hedwige MARTIN  
Christophe VIGNON (groupe municipal)  
Julie MAGNEA (groupe municipal)  
Francis CORREARD (groupe municipal)  
Michèle BERTHOLDY (groupe municipal)

Tous les candidats sont élus à l'unanimité

Aussitôt réuni, le conseil d'administration désigne son bureau à l'unanimité :

Dominique BERTHOLDY	Président
Mireille BOYRIVEN	Vice-présidente
René JALLUT	Trésorier
Dominique MERDRIGNAC	Secrétaire

En conséquence de cette modification, les statuts ont été mis à jour.

---

## Règlement intérieur, montant des cotisations pour 2026.

Après discussion, le montant des cotisations 2026 est arrêté comme suit :

- Adhésion annuelle individuelle : 30 €
- Adhésion annuelle couple : 50 €

Le bulletin d'adhésion sera actualisé en conséquence

---

## Informations et questions diverses.

*Quel devenir de l'association de financement ?*

A l'issue des élections municipales la procédure de dissolution sera lancée pour mettre un terme à cette association.

*Après les élections municipales quelle suite sera donnée à l'association La Côte-Saint-André Pour Tous.tes ?*

Comme dit dans le bilan moral : objectif 2026. Quel que soit le résultat au soir du 15 mars 2026, l'association doit continuer avec son objectif principal de soutenir le groupe municipal. Il sera nécessaire de faire une assemblée générale pour :

Réélire le CA et le bureau.

Modifier les statuts de l'association.

Fin de l'assemblée générale ordinaire à 10 h 30 le 17 janvier 2026.